

**MAIRIE
DE
CHAPTELAT**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers	
en exercice	19
présents	12
votants	16

L'an *deux mille VINGT DEUX*
le 3 octobre 19h30

Le Conseil Municipal de la commune de
CHAPTELAT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de
Madame Julie LENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :28/09/2022

Présents :

Julie LENFANT, Alain LAURENT, Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO, Sébastien DESERBAIS, Nathalie DUMAINE, Nicolas DECHAUX, Thierry PEYRAT, Laetitia VERGNE, Pascal PARDOUX, Marion RABIET, Caroline LAVIGNE, Christophe BERTRAND.

Absents ayant donné procuration :

Christian PROVOST donne procuration à Alain LAURENT
Christel MASDIEU donne procuration à Nicolas DECHAUX
Katia LAFONT donne procuration à Julie LENFANT
Karine LEONARD donne procuration à Nathalie DUMAINE

Absents :

Philippe LAURENT
Ophélie GREGORIO
Yia MOUA

Secrétaire de séance :

Marion RABIET

VI^a) projet de rénovation énergétique école de CHAPTELAT actualisation de la demande de subventions au conseil départemental contrats territoriaux départementaux (CTD) 2022 ou tout autre financeur potentiel.

Mme la Maire propose au conseil d'actualiser les demandes de subvention adressées au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour la prochaine réunion des CTD 2022-2023 ou tout autre financeur potentiel.

Madame le Maire indique aux élus que le Maître d'œuvre architecte ABSIDE, entouré de ses bureaux d'étude, après de nombreuses réunions avec la Mairie, a fait parvenir le dernier APS (Avant-Projet Sommaire). L'APS vous est présenté ci-après avec le plan de financement prévisionnel actualisé.

Rappel des descriptifs des travaux prévus :

- La rénovation thermique du bâtiment comprenant l'isolation des murs, le remplacement de la majorité des menuiseries extérieures, mise en accessibilité du bâtiment (porte d'accès);
- L'abaissement de la hauteur sous plafond comprenant la rénovation de l'éclairage artificiel de l'ensemble du bâtiment ;
- Le renouvellement d'air de certains locaux sera également à revoir/prévoir.

de 20203055

- L'aménagement d'une chaufferie bois fonctionnant aux granulés et de son silo de stockage dans un local existant dans le respect des différentes réglementations qui s'appliquent ;
- La mise en place d'un réseau de chauffage hydraulique dans les zones non équipées ;
- L'amélioration de la régulation du chauffage par départ et par émetteur de chaleur ;
- La réfection de la chaufferie actuelle en incluant la création de nouveaux réseaux de chauffage.
- La création d'un réseau de chaleur alimentant la sous-station de la Mairie située à proximité du groupe scolaire.

Dépenses		DEMANDE DE SUBVENTION			Taux d'aides publiques
		Recettes			
Libellé	Montant H.T.	Libellé	TAUX	Montant H.T.	
1/ISOLATION	600 700,00 €	CTD	20%	120 140,00 €	
		CEE via le SEHV	4%	24 028,00 €	
		DSIL	10%	60 070,00 €	
		DETR	40%	240 280,00 €	
		Part communale	26%	156 182,00 €	74%
1/TOTAL ISOLATION	600 700,00 €	TOTAL	100%	600 700,00 €	
2/Chaufferie réseau chaleur école et mairie	173 300,00 €	CTD	20%	34 660,00 €	
		DETR	25%	43 325,00 €	
		SEHV fonds chaleur ADEME Europe	29%	50 257,00 €	
		Part communale	26%	45 058,00 €	74%
2/CHAUFFERIE	173 300,00 €	TOTAL	100%	173 300,00 €	
TOTAL général 1/ et 2/				774 000,00 €	
3/ MO+ Diag., * répartie par le CG87 en % entre la partie 1 isolation (74%) et partie 3 chaufferie (26%) ABSIDE: 69 660€ (9%) + Autres études: 46 440€ (6%)	116 100,00 €	Subvention Conseil Général (CTD)*	20%	23 220,00 €	
		DSIL	14%	16 254,00 €	
		DETR	40%	46 440,00 €	
		Part communale	26%	30 186,00 €	74%
		3/TOTAL MO	116 100,00 €	TOTAL	100%
TOTAL GENERAL	601 500,00 €	Subvention Conseil Général (CTD)		178 020,00 €	
		DETR		330 045,00 €	
		DSIL		76 324,00 €	
		CEE via le SEHV		24 028,00 €	
		SEHV fonds chaleur ADEME Europe		50 257,00 €	
		Part communale		256 776,52 €	
TOTAL GENERAL HT	890 100,00 €	TOTAL		890 100,00 €	
TOTAL GENERAL TTC	1 185 122,88 €				

Madame la Maire demande au conseil de l'autoriser à déposer la demande auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental pour les CTD : seconde tranche de l'opération de rénovation du groupe scolaire (pour mémoire la première tranche étant l'extension de la cuisine scolaire déjà financée) ; et tout autre financeur potentiel (SEHV 87, ADEME, Fonds Chaleur, Fonds européens...) pour le dossier ci-dessous énuméré :

- **Rénovation énergétique du groupe scolaire et installation d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur pour le compte de la commune de Chaptelat pour un montant prévisionnel de 890 100 € HT.**
- A titre indicatif : subventions **minimum** demandées : CTD 20%

Madame la Maire demande au conseil :

- 1/ L'autorisation de lancer cette opération et déposer cette demande de subvention ci-dessus énoncée auprès du Département de la Haute-Vienne et des financeurs potentiels.
- 2/ D'inscrire les sommes nécessaires au budget
- 3/ d'autoriser Mme la maire à signer tout document nécessaire à l'avancement du projet.

VOTE : **Présents : 12 Procurations : 4**
Pour : 16
Contre : 0
Abstentions : 0

La délibération est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans que dessus
Au registre sont les signatures.

Affiché le
Pour copie conforme
En mairie le :

Madame la Maire

